

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 36 (1963-1964)

Heft: 11

Rubrik: Aus dem Wirken der Privatschulen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Plan comptable pour instituts et écoles privées

La Fédération Suisse de l'enseignement privé étudie actuellement un plan comptable spécialement conçu pour les besoins de ses écoles-membres et répondant aux exigences multiples d'une comptabilité moderne.

Elle cherche ainsi à unifier la tenue des livres des écoles privées qui lui sont affiliées, comme cela s'est déjà fait avec succès dans d'autres groupements professionnels.

Nous nous sommes inspirés d'un plan comptable élaboré par Monsieur le professeur Käfer à l'usage des branches artisanales. Il est du devoir de chaque association professionnelle d'élaborer un tel plan, adapté à ses besoins. Bien que l'enseignement et l'éducation soient les préoccupations essentielles d'un directeur d'institut, celui-ci doit pouvoir en tout temps exercer un contrôle efficace sur ses dépenses, grâce à une comptabilité bien organisée.

Tenant compte des particularités de l'enseignement privé, nous examinerons deux plans bien distincts:

L'un, dont voici le projet, est destiné avant tout aux externats (écoles de langues ou de commerce, notamment); l'autre est destiné aux internats, dont la structure ressemble à celle des hôtels, en y ajoutant cependant l'enseignement et le contrôle des élèves.

Examinons d'abord la nature et l'importance de ce plan comptable.

Par l'introduction de la comptabilité à décalque, c'est-à-dire par l'utilisation de feuilles volantes, le besoin s'est fait sentir de grouper les comptes en catégories bien définies. On entend par «plan comptable» le groupement méthodique des comptes permettant ainsi d'avoir une vue d'ensemble sur les différents comptes. Ce «plan comptable» ne doit pas nécessairement être appliqué tel qu'il est par chaque entreprise, mais peut être adapté à ses besoins particuliers.

Le schéma de base du plan comptable est établi comme suit:

I. <i>Comptes de fortune</i>	actif	cat. 1
	passif	cat. 2
II. <i>Comptes d'exploitation</i>		
a) dépenses	charges d'exploitation marchandises et matériel	cat. 3
	autres dépenses (salaires et frais généraux)	cat. 4
b) recettes	recettes d'exploitation	cat. 6
III. <i>Recettes et dépenses extraordinaires</i>		cat. 7
IV. <i>Boucllement</i>		cat. 8

Les comptes sont subdivisés en 10 catégories allant de 1 à 10; les catégories 5 et 9 restent ouvertes, permettant ainsi leur utilisation ultérieure à d'autres fins (le groupe 5, par exemple, pourrait être réservé aux comptes internes).

Chaque catégorie est subdivisée en groupes désignés par un nombre de deux chiffres: le premier chiffre indique la catégorie et le deuxième chiffre le groupe de comptes.

Les comptes individuels sont désignés par des nombres à 3 chiffres, dont les deux premiers indiquent la catégorie et le groupe, le troisième le compte lui-même.

S'il est nécessaire de subdiviser encore ce dernier compte, l'on introduit alors un nombre à 4 chiffres; ainsi en est-il, par exemple, pour le compte Banque A, qui porte le no 1020

1	=	catégorie comptes actifs
10	=	groupe fonds de roulement
102	=	comptes banques
1020	=	sous-compte banque A

Chaque compte remplit dans le plan une fonction bien définie, il est recommandé d'indiquer le numéro du compte utilisé sur les pièces comptables, afin de faciliter le contrôle ultérieur.

Si l'on envisage le développement futur de la comptabilité en y introduisant la statistique et le calcul des prix de revient, ce plan comptable revêt une importance toute spéciale.

F. Müller

Dir. administratif de la
Handels- und Verkehrsschule, Bern

PLAN COMPTABLE
pour internats

<i>Comptes de fortune</i>		
Catégorie I Comptes actifs		Catégorie II Comptes passifs
10. Fonds de roulement 100 Caisse 101 Chèques postaux 102 Banques 1020 Banque A 1021 Banque B 103 Remises, devises 104 Titres 105 Débiteurs-élèves 106 Autres débiteurs 1060 Paiements anticipés aux fournisseurs 1061 Prêts à court terme 107 Réserves de matériel scolaire et de marchandises 1070 Manuels 1071 Marchandises diverses 1072 Aliments et boissons 1075 Réserve d'exploitation 109 Actifs transitoires	11. Immeubles et investissements 110 Immeubles 1100 Terrains 1101 Bâtiment scolaire et habitation 1103 Autres bâtiments (jardinier, atelier, ferme, etc.) 1105 Terrains de sport 111 Installations techniques 112 Mobilier 1120 Meubles 1122 Rideaux, tapis 1123 Literie 1124 Habits et lingerie, uniformes 1125 Ustensiles de cuisine 1126 Vaisselle et services 1128 Mobilier divers, machines de bureau, de nettoyage, à laver 113 Installations pour l'enseignement (Laboratoires) 114 Véhicules à moteur	20. Capital étranger 200 Créanciers 201 Autres créanciers 2010 Ecolages payés d'avance 2011 Emprunts à court terme 203 Dettes bancaires 2030 Banque C 2031 Banque D 205 Emprunts à long terme 206 Hypothèques 207 Fonds de prévoyance du personnel 208 Reserves 2080 Réserve pour réparations 209 Passifs transitoires 21. Capital propre 210 Capital (S. A. capital-actions) 211 Privé (seulement pour affaires privées et pour sociétés de personnes) 212 Réserves 2120 Réserve légale (seulement pour S. A.) 2121 Bénéfice reporté

<i>Charges d'exploitation</i>		
Catégorie III	Catégorie IV	
30. Achat de marchandises et de matériel 300 Manuels 301 Matériel scolaire 302 Autre matériel d'enseignement (Laboratoire) 303 Frais certificats et diplômes 308 Frais d'achat 309 Escomptes et rabais 31. Marchandises diverses pour élèves 32. Marchandises destinées à la consommation 320 Produits alimentaires 325 Boissons 35. Matériel divers 350 Matériel pour l'atelier 351 Matériel pour l'entretien du jardin	40. Personnel 400 Salaires et traitements 406 Gratifications et allocations 408 Prestations sociales 4080 Assurances 4081 AVS 4082 Allocations familiales 4084 Contributions à la caisse de pension 409 Autres dépenses pour le personnel 4090 Frais de recrutement 4092 Frais de voyage 4095 Cadeaux 4096 Formation professionnelle 41. Locations 410 Locations ou valeur locative des locaux propres 411 Location d'autres locaux ou installations loués	42. Intérêts 421 Intérêts sur emprunts 422 Intérêts bancaires 43. Amortissements 431 Amortissements sur installations techniques 432 Amortissements sur mobilier 44. Entretien et réparations 441 Réparations et entretien du mobilier 442 Réparations et entretien des installations pour l'enseignement 443 Réparation et entretien des véhicules à moteur 45. Autres primes d'assurances 450 Primes d'assurance sur installations (assurances objets) 453 Assurance responsabilité civile

Charges d'exploitation Catégorie IV		Recettes d'exploitation Catégorie VI
46. <i>Lumière, force, eau</i> 460 Lumière et force 461 Gaz 462 Eau 464 Chauffage 465 Nettoyage 468 Matériels divers d'exploitation, toilettes, médicaments, papiers, etc. 469 Essence et huile pour véhicules à moteur 47. <i>Bureau et administration</i> 470 Matériel de bureau et imprimés 471 Ports et télégrammes 472 Frais chèques post. et banque 473 Cotisations sociétés 474 Journaux et publications professionnelles 475 Bienfaisance et frais divers 476 Conseil d'école, commission administrative 477 Révisions et comptabilité, fiduciaire 478 Frais de voyage, congrès 479 Divers frais d'administration	48. <i>Publicité</i> 480 Annonces 481 Prospectus 483 Réclame-cinéma 484 Voyages de propagande 485 Frais de représentation 486 Publicité collective 49. <i>Dépenses diverses pour élèves</i> 490 Excursions, conférences 491 Loisirs 4910 Journaux 4911 Bibliothèque 492 Fleurs et décorations 493 Autres dépenses pour élèves 4930 Frais d'examens 4931 Cadeaux 4935 Assurances 4936 Frais médicaux 499 Divers	60. <i>Ecolages</i> 600 pour cours du jour 607 pour cours du soir 608 pour cours de vacances 609 pour cours spéciaux 61. <i>Recettes spéciales provenant de l'enseignement</i> 610 Leçons privées 615 Finances d'entrée 616 Finances d'examens 62. <i>Recettes provenant de l'internat</i> 620 Pensions (évent. pension et logement séparément) 64. <i>Vente de matériel</i> 640 Vente de manuels scolaires 641 Vente de matériel scolaire 65. <i>Recettes accessoires</i> 650 Recettes pour communications téléphoniques 651 Lessive et lingerie 652 Bains 653 Location de linge, de manuels, etc. 654 Utilisation d'installations, p. ex. places desport, bibliothèque, ateliers 655 Suppléments de chauffage 658 Autres recettes 67. <i>Diminution des recettes</i> 670 Réductions de prix 671 Bourses d'études 672 Provisions 675 Pertes sur écolage
Catégorie V réservé aux comptes internes		

Recettes et dépenses extraordinaires Catégorie VII		Boucllement Catégorie VIII
70. <i>Compte frais et revenus d'immeubles</i> <i>Recettes</i> 700 Location 701 Loyers <i>Dépenses</i> 704 Intérêts hypothécaires 705 Amortissements 706 Entretien de l'immeuble 707 Eclairage, chauffage 708 Redevances communales et cantonales, assurances 709 Autres frais d'entretien des immeubles	72. <i>Revenus extraordinaires des actifs</i> 720 Intérêts et dividendes sur titres 722 Autres intérêts en n/faveur 725 Bénéfice sur vente d'actifs 75. <i>Dépenses extraordinaires étrangères à l'exploitation</i> 750 Pertes extraordinaires sur actifs 752 Frais d'entretien extraordinaires 76. <i>Impôts</i> 760 Impôts communaux 761 Impôts cantonaux 762 Impôts fédéraux	80. <i>Pertes et profits</i> 800 Pertes et profits 810 Bilan d'entrée 811 Bilan de sortie

PLAN COMPTABLE
pour externats (écoles de commerce) avec immeuble

<i>Comptes de fortune</i>		<i>Charges d'exploitation</i>
Catégorie I Comptes actifs	Catégorie II Comptes passifs	Catégorie III
<i>10. Fonds de roulement</i> 100 Caisse 101 Chèques postaux 102 Banques 1020 Banque A 1021 Banque B 103 Remises, devises 104 Titres 105 Débiteurs-élèves 106 Autres débiteurs 1060 Paiements anticipés aux fournisseurs 1061 Prêts à court terme 107 Réserves de matériel scolaire et de marchandises 109 Actifs transitoires <i>11. Immeubles et investissements</i> 110 Immeuble 111 Installations techniques 112 Mobilier 113 Installations pour l'enseignement (Laboratoires) 114 Véhicules	<i>20. Capital étranger</i> 200 Créanciers 201 Autres créanciers 2010 Ecolages payés d'avance 2011 Emprunts à court terme 203 Dettes bancaires 2030 Banque C 2031 Banque D 205 Emprunts à long terme 206 Hypothèques 207 Fonds de prévoyance du personnel 208 Réserves 2080 Réserve pour réparations 209 Passifs transitoires <i>21. Capital propre</i> 210 Capital (S. A. capital-actions) 211 Privé seulement pour affaires privées et pour sociétés de personnes) 212 Réserves 2120 Réserve légale (seulement pour S. A.) 2121 Bénéfice reporté	<i>30. Marchandises et matériel</i> 300 Achat de manuels 301 Achat de matériel scolaire 302 Achat d'autre matériel d'enseignement (Laboratoire) 303 Frais certificats et diplômes 308 Frais d'achat 309 Escomptes et rabais

<i>Charges d'exploitation</i> Catégorie IV		
<i>40. Personnel</i> 400 Salaires et traitements 406 Gratifications et allocations 408 Prestations sociales 4080 Assurances 4081 AVS 4082 Allocations familiales 4084 Contributions à la caisse de pension 409 Autres dépenses pour le personnel 4090 Frais de recrutement 4092 Frais de voyage 4095 Cadeaux 4096 Formation professionnelle <i>41. Location</i> 410 Location ou valeur locative des locaux propres 411 Location d'autres locaux ou installations loués <i>42. Intérêts</i> 421 Intérêts sur emprunts 422 Intérêts bancaires <i>43. Amortissements</i> 431 Amortissements sur installations techniques 432 Amortissements sur mobilier	<i>44. Entretien et réparations</i> 441 Réparation et entretien du mobilier 442 Réparation et entretien des installations à l'usage de l'enseignement 443 Réparation et entretien des véhicules à moteur <i>45. Autres primes d'assurances</i> 450 Prime d'assurance sur installations (assurances d'objets) 453 Assurance responsabilité civile <i>46. Lumière, force, eau</i> 460 Lumière et force 461 Gaz 462 Eau 464 Chauffage 465 Nettoyage 468 Divers matériel d'exploitation: toilettes, médicaments, papiers, etc. 469 Essence et huile pour véhicules à moteur <i>47. Bureau et administration</i> 470 Matériel de bureau et imprimés 471 Ports et télégrammes 472 Frais chèques post. et banque 473 Cotisations sociétés 474 Journaux et publications professionnelles	475 Bienfaisance et frais divers 476 Conseil d'école, commission administrative 477 Revisions et comptabilité, fiduciaire 478 Frais de voyage, congrès 479 Divers frais d'administration <i>48. Publicité</i> 480 Annonces 481 Prospectus 483 Réclame-cinéma 484 Voyages de propagande 485 Frais de représentation 486 Publicité collective <i>49. Dépenses diverses pour élèves</i> 490 Excursions, conférences 491 Loisirs 4910 Journaux 4911 Bibliothèque 492 Fleurs et décorations 493 Autres dépenses pour élèves 4930 Frais d'examens 4931 Cadeaux 4935 Assurances 4936 Frais médicaux 499 Divers
		Catégorie V réservée aux comptes internes

<i>Recettes d'exploitation</i> Catégorie VI	<i>Recettes et dépenses extraordinaires</i> Catégorie VII	<i>Bouclément</i> Catégorie VIII
60. <i>Ecolages</i> 600 pour cours du jour 607 pour cours du soir 608 pour cours de vacances 609 pour cours spéciaux 61. <i>Recettes spéciales provenant de l'enseignement</i> 610 Leçons privées 615 Finances d'entrée 616 Finances d'examen 64. <i>Vente de matériel</i> 640 Vente de manuels scolaires 641 Vente de matériel scolaire 65. <i>Recettes accessoires</i> 650 Recettes pour communications téléphoniques 658 Autres recettes 67. <i>Diminution des recettes</i> 670 Réductions de prix 671 Bourses d'études 675 Pertes sur écolages	70. <i>Compte frais et revenus d'immeubles</i> <i>Recettes</i> 700 Location 701 Loyers <i>Dépenses</i> 704 Intérêts hypothécaires 705 Amortissements 706 Entretien de l'immeuble 707 Eclairage, chauffage 708 Redevances communales et cantonales, assurances 709 Autres frais d'entretien des immeubles 72. <i>Revenus extraordinaires des actifs</i> 720 Intérêts et dividendes sur titres 722 Autres intérêts en n/faveur 725 Bénéfice sur vente d'actifs 75. <i>Dépenses extraordinaires étrangères à l'exploitation</i> 750 Pertes extraordinaires sur actifs 752 Frais d'entretien extraordinaires 76. <i>Impôts</i> 760 Impôts communaux 761 Impôts cantonaux 762 Impôts fédéraux	80. <i>Pertes et profits</i> 800 Pertes et profits 810 Bilan d'entrée 811 Bilan de sortie

SCHULFUNKSENDUNGEN

1. Datum: Jeweils Morgensendung (10.20–10.50 Uhr)
2. Datum: Wiederholung am Nachmittag (14.30–15.00 Uhr)

13. Febr./17. Febr.: *Auch Wasser wird gewaschen*. Robert Christ, Basel, unterhält sich mit Dr. Heinz Ambühl, Zürich, über den Gewässerschutz. In Form eines Zwiegesprächs werden die Zuhörer auf die Ursachen und Gefahren der bedrohlichen Gewässerverschmutzung aufmerksam und mit den gebräuchlichsten modernen Klär-Systemen vertraut gemacht. Sendung zum staatsbürgerlichen Unterricht.
18. Febr./26. Febr.: *Zeugen aus der Urzeit*. Im Zusammenhang mit der zweiten Juragewässerkorrektion erfolgen archäologische Ausgrabungen im Großen Moos. In einer interessanten Hörfolge berichtet Hanni Schwab, Bern, von den verschiedenen Fundplätzen und -gegenständen, deren Entdeckung für die Urgeschichtsforschung in unserem Lande von Bedeutung ist. Vom 6. Schuljahr an.
19. Febr./28. Febr.: *Ernst Häfliger, ein Schweizer Sänger*. Willi Gohl, Winterthur, zeichnet die Entwicklung des bekannten Künstlers von den Anfängen bis zu den internationalen Erfolgen nach und zeigt, wie Begabung, gepaart mit Fleiß und Liebe zur Aufgabe, Höchstleistungen ermöglicht. Ernst Häfligers Stimme ertönt in einigen seiner besten Interpretationen. Vom 7. Schuljahr an.
20. Febr./25. Febr.: *Auf der Uransuche in der Schweiz*. In der Hörfolge von Prof. Dr. Theodor Hügi, Wabern, wird zunächst auf das Wesen und die Bedeutung des Urans in der heutigen Weltwirtschaft verwiesen. Dann erläutert der Autor die Probleme und Methoden der Uransuche und

geht den in der Schweiz vorkommenden Lagerstätten nach. Vom 7. Schuljahr an.

27. Febr./2. März: *Der Spanische Bürgerkrieg 1936–39*. Dr. Josef Schürmann, Sursee, gestaltet eine eindruckliche Hörfolge über die Ursachen und den Verlauf dieses lokalen Krieges, der sich zur Vorstufe des Zweiten Weltkrieges entwickelte. Im Verlauf der Handlung kommen die wichtigsten Persönlichkeiten Spaniens und der mit beiden Parteien verbündeten Mächte zur Darstellung. Vom 7. Schuljahr an.
3. März/13. März: *Seltame Hausbewohner*. Anton Friedrich, Eschenmosen ZH, spricht von Stubenfliegen, Asseln, Hausspinnen, Kleidermotten und andern kleinen Lebewesen. Die Besonderheiten und Gewohnheiten dieser oft verhaßten, teils unbeachteten Tierchen stehen im Mittelpunkt der Ausführungen, die das Verständnis für die Kleinlebewelt wecken möchten. Vom 5. Schuljahr an.
4. März/10. März: *Zivilschutz*. In der Hörfolge von Otto Burkhardt, Bern, werden zwei bei der Rekrutierung als dienstuntauglich befundene Jünglinge von einem Gemeindebeamten über Wesen und Wert des Zivilschutzes aufgeklärt und zur Mitarbeit an der wichtigen Gemeinschaftsaufgabe veranlaßt. Die Sendung möchte das Verständnis für die Notwendigkeit des Zivilschutzes wecken. Sendung für den staatsbürgerlichen Unterricht.
5. März/9. März: *Menschen, die sich krank kurieren*. Die Hörfolge von Hans Schürmann widmet sich der schwerwiegenden Zeiterscheinung der Pillensucht. Sie deckt die möglichen Ursachen und verheerenden Auswirkungen des Tablettenmißbrauchs auf. Die Darlegungen wollen nicht